

Circuit Fins bois fine liège

Circuit de randonnée pédestre respectant les critères de conformité du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, proposé par Grand Cognac et les communes de Champmillon et Mosnac-Saint Simeux.

Infos pratiques

Départ	Champmillon
--------	-------------

Durée	02h45
-------	-------

Distance	9,6 km
----------	--------

Dénivelé	125 D+
----------	--------

Balisage	Oui
----------	-----

Votre itinéraire

Étape 1

Au parking situé en face de la mairie de Champmillon, s'engager sur la rue du Bourg en laissant l'église Saint Vincent du XIIe à gauche. Continuer dans cette rue surplombant les vignes et les champs, puis prendre le chemin à droite descendant vers le lavoir du Bourg.

Étape 2

Faire le tour du lavoir et remonter vers la rue du lavoir, sur le coteau. poursuivre sur la droite puis tourner à gauche rue du Levraud, continuer tout droit jusqu'à un carrefour en T. Bifurquer à gauche sur la rue du Bourg, puis à droite pour passer sur un chemin entre les clôtures.

Étape 3

À la route, prendre à droite rue de l'école. Au carrefour, continuer tout droit sur quelques mètres avant de tourner à gauche sur l'impasse de la fontaine. Poursuivre dans l'impasse, puis contourner une propriété pour descendre par la droite et découvrir le lavoir de la Pile et son panorama sur la vallée. Remonter sur le chemin, continuer pour retrouver le goudron de l'impasse de la Pile.

Étape 4

Au carrefour, tourner à droite rue des Granges et continuer légèrement sur la droite sur un chemin enherbé. Ignorer un premier chemin à gauche en continuant tout droit, puis bifurquer à gauche vers un chemin entre les murets de pierres. À la route, faire quelques mètres sur la gauche, puis traverser la D7 pour s'engager tout droit sur un chemin descendant la vallée. Continuer tout droit sur un chemin boisé dans la Combe Moulède et remonter sur le coteau.

Étape 5

Au hameau "les Miots", poursuivre le chemin puis s'engager sur la droite dans une impasse enherbée conduisant jusqu'au lavoir des Gaudichauds. Continuer tout droit puis à gauche sur l'impasse de la Tour. Au carrefour, prendre à droite. Suivre le chemin de la Croix, prendre à gauche, continuer sur le chemin puis prendre à droite sur la rue goudronnée.

Étape 6

Poursuivre tout droit pour atteindre le hameau du "bois de Vot". Continuer sur cette même rue jusqu'au carrefour. Traverser la route pour s'engager en face sur le chemin blanc.

Étape 7

Tourner à gauche sur un autre chemin longeant les vignes du cru des Fins Bois.

Étape 8

Traverser la D72 et poursuivre tout droit sur le chemin offrant un point de vue sur le plateau et le clocher de Mosnac-Saint-Simeux.

Étape 9

Poursuivre pour rejoindre la rue du Plateau, faire quelques mètres avant de s'engager sur la droite sur le chemin du Réservoir.

Étape 10

À la route, bifurquer à gauche en direction du bourg de Mosnac-Saint-Simeux. Tourner à droite après avoir passé l'ancienne mairie, descendre vers la salle des fêtes.

Étape 11

A partir du parking gravillonné, s'engager à travers le jardin gourmand puis passer la halte abritée et le théâtre de plein air. Traverser tout droit jusqu'au parvis de l'Église Saint-Siméon XIIe et son belvédère offrant un panorama sur la vallée de la Charente. Descendre par les escaliers en pierre puis continuer quelques mètres vers la gauche sur la rue goudronnée.

Étape 12

À la patte d'oie, prendre la voie en face quelque peu sur la droite, puis tourner à gauche pour emprunter une sente enherbée. Descendre sur plusieurs mètres jusqu'à la RD84.

Étape 13

Prendre à droite en longeant la route, marcher sur 50 mètres, puis traverser la route avec prudence pour rejoindre en face le chemin passant à proximité d'un grand saule.

Étape 14

Au bout du chemin, tourner à gauche pour longer la Charente. Parcourir la forêt fluviale, à la rencontre de sa faune et sa flore, deux gués en bois rythmeront le chemin. Continuer sur le halage pour découvrir l'île de la Liège, ses essacs et son écluse.

Étape 15

Passée l'écluse, poursuivre quelques mètres jusqu'à l'intersection, prendre à gauche rue de la Liège, puis la suivre jusqu'à la route (D72).

Étape 16

Prendre à droite, passer le pont, puis remonter sur la gauche par le chemin piétonnier.

Étape 17

À la route, poursuivre le retour vers le point de départ, en direction de l'église qui révèle à l'entrée du village un point de vue sur le vignoble.